



# Newsletter

## Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 159 FÉVRIER/MARS 2024

## Trompeuse embellie

**Edito du Président :**  
**Trompeuse embellie.**



### SOMMAIRE

■ **Entretiens croisés avec S.E. M. Mohammed Nasser Al ARAIMI, Ambassadeur d'Oman en France et S.E. Mme Véronique Aulagnon, Ambassadeur de France en Oman.**  
p 2-7

■ **« Exporter les cosmétiques de France vers l'Arabie saoudite ».**  
p 8

■ **La Mauritanie et la Tunisie à l'honneur à la CCFA.** p 9-11

■ **Brèves économiques du Golfe.**  
p 12-13

■ **Brèves économiques du Machrek.**  
p 14

■ **Brèves économiques du Maghreb.**  
p 15

■ **Publicité : Sources.** p 16

Les échanges, en 2023 entre la France et les pays arabes, présenteront une fois de plus un visage contrasté. Parfois une amélioration, comme au Maghreb, dont le volume des échanges est passé de 36,148 milliards en 2022 à 37,415 milliards en 2023 (+ 4 %). Mais le solde 2023 y témoigne, lui, d'une détérioration significative à -7,754 milliards contre -5,634 milliards en 2022.

La position française dans certains pays s'est effectivement améliorée. À Oman où les exportations sont passées de 225 millions à 288 millions d'euros, avec un solde passé de - 322 millions d'euros à un excédent 154 millions ; au Qatar, où le solde est passé de - 2,886 milliards à + 41 millions ! Mais ces bons résultats sont en fait très trompeurs et ne témoignent que d'une embellie trompeuse.

Le volume total de nos échanges est passé de 69,9 milliards d'euros en 2022 à 67 milliards en 2023, soit une contraction de 4 %, mais notre déficit est passé de - 9,8 milliards à - 7,4 milliards d'euros. L'éventuelle bonne tenue de nos échanges bilatéraux est souvent le résultat d'une diminution importante du volume de nos importations totales, qui passent de 39,9 à 37, 2 milliards d'euros, baisse souvent liée à celle des cours des hydrocarbures, nous laissant ainsi dans une zone de totale fragilité, nos exportations ayant, elles plutôt tendance à stagner à 30 milliards.

Tout cela est la preuve, s'il en était encore besoin, de la nécessité de travailler toujours, et encore plus, non seulement sur la compétitivité produit et la compétitivité prix de nos exportations, mais aussi sur de poursuivre les actions que nous menons, les uns et les autres, aux côtés des entreprises exportatrices françaises. Force est de constater que dans le débat actuel autour des déficits français, celui du commerce extérieur occupe trop peu de place.

La présentation des pistes de marchés sur lesquels les entreprises françaises sont attendues est trop peu mise en avant. Nous nous efforcerons de le faire, une fois encore, à l'occasion de notre **Cinquième Sommet économique France - Pays arabes des 11 et 12 décembre**, autour de la thématique du maintien de la place de la France dans les pays arabes. A vos agendas, et venez nombreux.

Cela va aussi de pair avec le retour à la paix dans le monde. Sans cela les résultats de nos efforts économiques n'atteindront pas les populations locales, ce qui est impératif. Là aussi, la France a une place à maintenir.

Enfin, ne prenons pas trop à la légère le déficit public français et la dette à plus de 3.000 milliards d'euros qui, à force, impactent tous les volets de notre économie, l'image de la France et son attractivité.

Vincent Reina

**Nos  
partenaires  
2024**

*Stratégiques*



*Gold*



*Silver*



# Entretiens croisés avec S.E. M. Ahmed Mohammed Nasser AL ARAIMI, Ambassadeur du sultanat d'Oman en France et S.E. Mme Véronique Aulagnon, Ambassadeure de France auprès du sultanat d'Oman

*Surnommé la « Suisse du Golfe », ou la perle d'Arabie, Oman est le troisième plus grand pays de la péninsule arabique. Le sultanat borde l'Océan Indien sur 3.000 km et occupe une position géostratégique qui lui confère un rôle de trait d'union entre la Chine, l'Inde et l'Afrique. Par ailleurs le sultanat qui partage avec l'Iran la souveraineté sur le détroit d'Ormuz, par lequel transite une grande partie du pétrole mondial, est une porte d'entrée stratégique vers les pays de la Péninsule. Le Sultanat d'Oman n'a cessé de cultiver un rôle de médiateur régional, discret et efficace, reconnu et recherché par tous ses voisins.*

*La découverte du pétrole dans les années soixante et surtout son exploitation dans les années soixante-dix a propulsé le sultanat dans l'ère de la modernité et de la prospérité, lui ouvrant de nouvelles perspectives de développement. Mettant à profit la manne pétrolière, le sultanat a concentré ses efforts à travers son plan de développement « Vision 2040 », pour offrir aux générations futures un avenir meilleur.*

*Les relations entre la France et Oman sont pérennes et s'organisent autour de structures favorisant un dialogue stratégique bilatéral permanent, avec notamment une Commission mixte franco-omanaise à dimension économique et culturelle.*

*Malgré leur forte progression en 2022, les échanges entre la France et le Sultanat d'Oman restent modestes et s'établissent à 473,4 millions d'euros. Le volume des importa-*

*tions françaises en 2022 a progressé de + 65,7 % (247,9 M€) et les exportations françaises ont enregistré une hausse de + 42 % (225,5 M€). Toutefois, en dépit de ces résultats encourageants, la part de marché française continue de reculer, passant de 2,4 % en 2002 à 0,4 % en 2022.*

*Environ 650 Français résident en Oman où l'on dénombre une quarantaine de sociétés du CAC 40. Elles y sont actives dans différents secteurs de l'économie, notamment dans la production d'électricité et d'eau, la gestion des déchets, l'industrie pétro-gazière, la sécurité, la logistique, la grande distribution et les services aux entreprises.*

*Sur le plan culturel, plusieurs accords en matière d'enseignement, d'éducation et de formation, notamment dans le domaine médical, enrichissent cette relation. Par ailleurs la France soutient plusieurs missions archéologiques dans le sultanat à travers la présence du Centre français de recherche de la péninsule arabique. Notons enfin que le Lycée Français de Mascate est actif et que la langue française a été introduite dans certaines écoles omanaises et qu'elle est enseignée dans deux universités.*

*Leurs Excellences, M. Ahmed Mohammed Nasser AL ARAIMI, nouvel Ambassadeur du Sultanat d'Oman en France, et S.E. Mme Véronique Aulagnon, Ambassadeure de France auprès du Sultanat d'Oman, ont accepté de répondre à nos questions pour un regard croisé sur le Sultanat.*

## S.E. M. Ahmed Mohammed Nasser AL ARAIMI

*Dans son dernier rapport, publié à la fin du mois de janvier de cette année, le FMI pointe les perspectives favorables de l'économie omanaise et souligne la progression de la croissance, les balances budgétaire et extérieure en excédent, et la diminution de la dette qui passe de 68 % du PIB en 2020 à 38 % en 2023. Excellence, pouvez-vous nous donner un aperçu succinct du tableau de bord de l'économie omanaise aujourd'hui ?*

En 2023, la performance de l'économie omanaise s'est caractérisée par l'atteinte de niveaux de croissance élevés dans divers indicateurs économiques, dans un contexte de bonne performance des finances publiques, d'amélioration de la cote de crédit, d'augmentation du produit intérieur brut, d'augmentation des revenus pétroliers et non pétroliers, de commerce extérieur florissant et d'amélioration du marché du travail et d'emploi, et le contrôle de l'inflation à des niveaux sûrs et acceptables de 1,03% à la fin du mois de novembre 2023. C'est ce qu'a mentionné Sa Majesté le Sultan Haïtham Bin Tarik à l'ouverture de la première session annuelle de la huitième session du Conseil d'Oman : « Le pays a pu réaliser de bons résultats et des réalisations importantes, sur les plans social, économique et financier, malgré les défis auxquels est confrontée l'économie mondiale ».

Les résultats préliminaires de la performance financière pour l'année 2023 indiquent un excédent financier d'environ 931 millions de riyals omanais. Cela s'est reflété à plusieurs égards, notamment : l'augmentation des engagements des projets du dixième plan quinquennal de 5 milliards de riyals omanais à plus de 8 milliards de riyals omanais fin 2023, avec une priorité accordée aux projets à dimension sociale, tels que des projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement. Certains excédents financiers ont également été orientés vers la réduction de la dette publique et la gestion des risques financiers. Le gouvernement a réussi à réduire la dette publique de 17,6 milliards de riyals omanais à 15,2 milliards de riyals omanais en payant environ 2,4 milliards de riyals omanais.

L'état positif que connaît l'économie omanaise est le résultat de trois éléments fondamentaux, à savoir la gouvernance, la transparence politique, en plus de la présence d'accélérateurs de soutien tels que les programmes du dixième plan quinquennal et les programmes nationaux qui soutiennent les priorités de la « Vision d'Oman 2040 ».



**« Oman 2040 » qui vise à promouvoir une croissance soutenue, diversifiée, inclusive et tirée par le secteur privé, s'articule autour de plusieurs axes majeurs, avec des priorités et des objectifs stratégiques à atteindre. Excellence, pouvez-vous nous rappeler ces objectifs et nous indiquer vos priorités à court terme ?**

Il serait difficile d'expliquer en simples paragraphes tous les objectifs de la « Vision d'Oman 2040 » et ce qui a été réalisé, mais en bref, la « Vision d'Oman 2040 » comprend quatre axes principaux. Chacun de ces axes comprend un certain nombre de priorités nationales : l'axe « homme et société » comprenait 4 priorités à savoir, l'éducation, la recherche scientifique, les capacités nationales ; la santé ; la citoyenneté, l'identité, le patrimoine et la culture nationale ; et le bien-être et la protection sociale.

L'axe « économie et développement » comprenait cinq priorités, dont la diversification économique et la durabilité financière ; le leadership et la gestion économiques ; le marché du travail et de l'emploi ; le secteur privé, l'investissement et la coopération internationale ; ainsi que le développement de gouvernorats et de villes durables.

L'axe « gouvernance et de performance institutionnelle » comprenait deux axes, la gouvernance de l'appareil administratif de l'État, la législation, le pouvoir judiciaire et le contrôle. Tandis que l'axe « environnement et durabilité » comprend une priorité : l'environnement, les ressources naturelles et les projets.

La Vision d'Oman 2040 comprend 88 objectifs stratégiques et 68 indicateurs pour mesurer les performances, et le plus important de ces cadres est le programme de développement dans différents gouvernorats et l'allocation de 20 000 000 de riyals pour chaque gouvernorat et la stimulation de l'activité économique.

**Le plan de diversification et de modernisation de l'économie du sultanat investit tous les domaines de la vie économique notamment ceux de l'énergie, des énergies nouvelles, du transport, de la logistique, et du tourisme... Quel est la part de la contribution des entreprises françaises dans la mise en œuvre de ce plan ?**

Le Sultanat d'Oman déploie des efforts inlassables pour promouvoir et attirer les investissements étrangers en mettant à jour la législation, les lois et les réglementations en matière d'investissement, en créant un environnement approprié pour le démarrage des projets d'entreprises et la transformation numérique dans tous les services pour faciliter les démarches aux investisseurs, et en offrant des avantages à ceux qui souhaitent investir au Sultanat d'Oman qui travaille pour renforcer sa position concurrentielle mondiale.

Le volume des investissements étrangers directs au Sultanat d'Oman a dépassé 22,9 milliards de riyals omanais jusqu'à la fin du troisième trimestre 2023, tandis que le volume des échanges commerciaux entre le Sultanat d'Oman et les pays du monde jusqu'à fin novembre 2023 s'élevait à environ 34,27 milliards de riyals omanais.

Les relations franco-omanaises se caractérisent par des liens séculaires dans le domaine de relations diplomatiques, politiques et commerciales, qui se sont développés pour inclure tous

les domaines de l'investissement, de la culture et du tourisme. La situation ne nous permet pas de mentionner la profondeur et le développement des relations bilatérales et de tous les projets d'investissement, mais nous confirmons que les relations bilatérales se développent de plus en plus.

Sur le plan commercial, les deux pays cherchent à développer le volume des investissements, des exportations et des importations et concluent de nombreux accords à cet égard. Nous intensifions actuellement les rencontres avec les différentes régions françaises pour valoriser et encourager la coopération en matière d'investissement dans les domaines portuaires, de la pêche, de la logistique, de l'alimentaire et de la cosmétique.

On compte plus de 40 entreprises françaises investies dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de l'environnement et du tourisme. Les investisseurs doivent être encouragés à suivre l'exemple de ces entreprises et de travailler ensemble pour organiser des rencontres avec des entrepreneurs et des entreprises publiques et privées de deux pays.



**Le 7 février dernier, Sa Majesté le Sultan Haïthem bin Tariq inaugurerait à Duqm une raffinerie et un complexe pétrochimique dont les coûts sont évalués à 9 milliards de dollars ; par ailleurs, le sultanat est engagé dans un programme climatique ambitieux et investit massivement dans les énergies propres, notamment dans l'hydrogène, l'énergie solaire et les éoliennes. Excellence, pouvez-vous nous éclairer sur la politique menée dans ce domaine et vos engagements dans la transition énergétique ?**

Le Sultanat d'Oman, sous la direction de Sa Majesté le Sultan Haitham Bin Tarik, cherche à assumer une position de leader parmi les pays producteurs d'hydrogène vert dans le monde, sur la base de la disponibilité des principaux composants de sa production comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les ressources humaines. Le Sultanat d'Oman mène une stratégie nationale de neutralité carbone zéro et de transition énergétique. Le Sultanat d'Oman a pu prendre des mesures fondamentales importantes pour accélérer les procédures de réglementation du secteur de l'hydrogène, développer les cadres juridiques et politiques nécessaires à sa croissance et allouer des sites appropriés pour sa production. Le Sultanat d'Oman a également lancé des opportunités et des incitations à l'investissement dans le secteur de l'hydrogène, à titre d'exemple une superficie de plus de 50 000 kilomètres carrés a été allouée aux projets d'hydrogène vert qui seront lancés par étapes. Nos plans ambitieux visent également à produire plus d'un million de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2030, conduisant à l'exploitation de 30 % des terres actuellement allouées à ce projet en 2050 pour produire environ 8 millions de tonnes.

**Le sultanat d'Oman, connu pour l'étendue de ses côtes, ses fonds marins sauvages, la beauté de sa nature, ses dunes dorées, ses oasis et l'hospitalité des omanais, entend tirer profit de tous ces avantages pour développer le secteur du tourisme. Quels sont vos ambitions et vos objectifs à court terme ? L'expertise française dans ce domaine est-elle la bienvenue ?**

Avant de parler d'ambitions et d'objectifs, je voudrais souli-

gner que l'expertise française est la bienvenue en raison de la maîtrise qui caractérise le savoir-faire français dans les projets d'investissement. C'est d'ailleurs ce qui a motivé les autorités omanaises à l'accord de partenariat entre le Port de Lorient et le Port de Duqm dans le projet de gestion du port de pêche, sans oublier le recours à l'expertise française dans le domaine de l'hôtellerie et du resort. Le Sultanat d'Oman est attentif à l'écotourisme et l'investisseur français maîtrise parfaitement la façon de travailler en respectant l'environnement. Le Sultanat cherche à développer le tourisme et accueille ses hôtes de partout. Il compte sur la Chambre de Commerce Franco-Arabe pour encourager les entreprises françaises à investir non seulement dans le domaine de l'économie mais aussi dans le tourisme.

***Les relations entre la France et le Sultanat sont anciennes et reposent sur un socle solide de confiance et de respect mutuel des intérêts communs. Excellence, comment évaluez-vous aujourd'hui les relations entre les deux pays et les perspectives de leur évolution ?***

Les relations franco-omanaises peuvent être évaluées à trois niveaux :

Sur le plan politique et diplomatique, les politiques de Mascate et de Paris s'accordent sur la priorité de la paix et du dialogue dans toutes les crises mondiales, en particulier les questions du Moyen-Orient, et les deux pays partagent plus que d'autres les principes d'appel à la paix, encourageant le dialogue dans la région dans le respect des principes humanitaires. Les nombreuses visites et rencontres bilatérales confirment la dynamique de ces relations.

Sur le plan économique et commercial, les échanges commerciaux entre la France et Oman ont augmenté de + 53,7 % en 2022 en glissement annuel pour atteindre 473,4 millions d'euros.

Sur le plan académique et culturel, le nombre d'étudiants omanais boursiers dans le domaine médical est en augmentation et il existe de nombreux accords entre le Ministère omanais de l'enseignement supérieur et le Conseil supérieur omanais des spécialisations médicales d'une part et les universités françaises d'autre part.

***Malgré la forte progression des échanges commerciaux entre la France et le Sultanat en 2022, le volume de ces échanges reste modeste et ne reflète pas la solidité des relations entre les deux pays. Excellence, quels sont, selon vous, les leviers à mettre en œuvre pour augmenter le volume des échanges entre les deux pays ? Et quels conseils avez-vous à donner aux chefs d'entreprises à cet égard ?***

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les relations franco-omanaises reposent sur plusieurs niveaux. Dans certaines relations entre deux pays, on constate parfois une relation basée exclusivement sur le commerce et l'économie qui rapproche ces deux pays, on parle dans ce cas de relations commerciales, mais les relations qui unifient le Sultanat d'Oman et la République française repose sur de nombreux axes, et ici, nous parlons de relations fortes de nos deux pays. Le résultat de ces niveaux de coopération et d'entente est jugé plus fort que la relation reposant sur un seul aspect. Mascate et Paris cherchent toujours, par les voies officielles et les entrepre-

neurs, à développer les leviers entre les deux pays. Le gouvernement omanais s'efforce toujours de faciliter et de numériser les démarches administratives afin que l'investisseur français puisse facilement avoir toutes les licences sans difficulté.

Afin d'augmenter les investissements, nous devons travailler ensemble pour accroître le volume de la coopération dans les domaines portuaires, de la pêche, de la logistique, de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme.



***La dimension culturelle occupe une place importante dans les relations bilatérales entre la France et le Sultanat ; le Lycée Français à Mascate et l'apprentissage du français dans le système scolaire omanais en sont parmi les symboles les plus forts. Excellence, la France a-t-elle un attrait particulier pour les Omanais ?***

Si l'on parle de culture humaine : ce qui rapproche les Omanais et les Français, c'est leur adhésion aux principes des droits de l'homme et de la paix, vient ensuite leur passion du patrimoine et de sa préservation, puis l'amour des deux peuples pour la bonne odeur des parfumes car on ne trouve rien de mieux que le parfum français et l'encens omanais.

Sur le plan culturel et linguistique, la langue française est de plus en plus répandue au Sultanat d'Oman et on constate une augmentation du nombre d'étudiants souhaitant l'apprendre ou compléter leurs études aux universités françaises. De plus, les relations d'investissement augmenteraient le besoin d'apprendre cette belle langue.

***Dans sa quête vers le modernisme et le progrès, le sultanat reste attaché à sa culture et à ses traditions. Cette vertu est-elle spécifique aux omanais dans cette région où les gratte-ciels défient la pesanteur et où le gigantisme fait office de modernité ?***

Comme vous le savez, les civilisations des peuples reposent sur deux piliers : la poursuite du développement architectural, urbain et des infrastructures, et la préservation du patrimoine et son articulation avec la modernité sans l'abandonner, et c'est ce qui crée les civilisations à long terme. Le Sultanat d'Oman accorde également une attention particulière à l'homme et à ses compétences car il constitue le fondement du développement. Nous tenons donc à travailler sur tous ces piliers.

***Votre Ambassade est membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Franco Arabe. Comment évaluez-vous le travail de la Chambre et qu'attendez-vous d'elle ?***

L'efficacité de la Chambre de Commerce Franco-Arabe réside dans sa capacité à traiter et à ouvrir différentes pistes de projets compatibles avec la diversité productive de chaque pays membre de la Chambre, ce qui n'est pas facile. Nous espérons et coopérons avec la Chambre de commerce Franco-Arabe pour présenter aux entreprises de deux pays toutes les facilités fournies par le Sultanat d'Oman et la France. L'idée d'organiser des rencontres semestrielles réunissant des entrepreneurs omanais et français représenterait un atout pour étudier les besoins du marché. Sur cette étude reposera le développement de la prochaine étape, et c'est ce sur quoi nous travaillons avec les partenaires à la Chambre de Commerce Franco-Arabe.



## S.E. Mme Véronique Aulagnon

**Les relations entre la France et le Sultanat d'Oman remontent à Louis XIV. Elles se sont développées et renforcées avec le temps et reposent désormais sur un socle solide de confiance et de respect mutuel des intérêts communs. Excellence, comment évaluez-vous aujourd'hui les relations entre les deux pays et les perspectives de leurs évolutions ?**

Merci de me donner l'occasion de présenter ce « joyau caché » qu'est le sultanat d'Oman à la communauté d'affaires française.

Le Sultanat d'Oman est un grand pays de la Péninsule arabique, qui occupe une position stratégique : autrefois comme carrefour des grandes routes caravanières et maritimes, aujourd'hui toujours comme plateforme logistique pour les grands corridors entre Asie, Europe et Afrique, comme producteur potentiellement majeur d'hydrogène vert, mais aussi comme pays « qui parle à tous pour le bien de tous » selon l'expression récente du ministre omanais des Affaires étrangères.

Si je devais résumer les relations entre la France et le sultanat d'Oman en trois termes, ce serait : temps long, confiance et convergence.

Temps long : nous avons fêté en 2022 le cinquantième de nos relations diplomatiques, mais nos relations datent de plusieurs siècles. Nous n'avons pas attendu la découverte du pétrole pour tisser des liens commerciaux et diplomatiques forts avec le sultanat d'Oman.

Confiance ensuite, nouée par cette connaissance réciproque acquise au fil du temps. Une confiance qui a été régulièrement renouvelée grâce à des visites réciproques de nos chefs d'Etat et qui se traduit par une coopération étroite dans tous les domaines, y compris les plus sensibles.

Convergence enfin : la politique étrangère de la France - notamment nos positions sur le conflit israélo-palestinien et la guerre en Irak - a trop un écho fort dans un pays attaché au multilatéralisme et au refus d'une logique de blocs. Aujourd'hui, dans le contexte lourd et clivant de la guerre à Gaza, la position de la France est appréciée et nos initiatives attendues.

Notre relation a donc un socle solide, que nous pouvons encore renforcer, en particulier sur le plan économique et des échanges humains.

La prochaine session de notre dialogue stratégique, qui devrait se tenir d'ici l'été 2024 à Mascate, permettra de donner de nouvelles impulsions.

**La relation franco-omanaise est riche essentiellement de deux composantes, la première économique et la seconde culturelle. De quelle manière leurs interactions enrichissent-elles les deux volets de la relation ?**

Vous avez parfaitement raison : l'économique et le culturel sont deux composantes fortes de notre relation bilatérale et elles s'enrichissent mutuellement.

Tout d'abord, le culturel soutient l'économique. En Oman, la France est perçue comme un pays de culture, dans tous les sens du terme - patrimoine, gastronomie, mode, parfums, festivals -, ce qui contribue à l'attractivité de la destination France et des produits français. L'inverse est également vrai : en Oman, les Français font partie du top 3 des touristes hors pays du Golfe, et ils appuient particulièrement le tourisme solidaire et patrimonial dans les régions.

Par ailleurs, l'économique soutient le culturel. Les entreprises françaises et omanaises contribuent au rayonnement réciproque de nos cultures, par le mécénat qu'elle apporte à notre programmation culturelle.

Enfin, le culturel fait partie de l'économique : en France, les industries culturelles et créatives sont un secteur économique très important. Nous venons d'engager un dialogue avec les autorités omanaises pour les accompagner dans la structuration de ce secteur, ce qui aurait d'ailleurs un impact positif sur le tourisme. Quand on voit le succès du festival des musiques sacrées de Fès, au Maroc, pour ne prendre qu'un seul exemple, on imagine tout l'impact que pourrait avoir le développement de festivals majeurs sur l'industrie touristique en Oman.

**Malgré la forte progression des échanges commerciaux entre la France et le Sultanat en 2022, leur**

**volume reste modeste et ne reflète pas la solidité des relations entre les deux pays. Quels sont, selon vous, les leviers à mettre en œuvre pour les dynamiser ?**

Les échanges bilatéraux entre nos deux pays sont effectivement modestes, mais ils sont sous-estimés, la plupart des biens français à destination du marché omanais transitant par les Emirats Arabes Unis et n'étant donc pas comptabilisés comme des exportations françaises vers Oman ou des importations omanaises en provenance de France. Par ailleurs, nos exportations sont plus dépendantes de grands contrats que celles de nos concurrents européens.

La présence économique française reflète davantage la solidité des relations économiques entre nos deux pays, avec une quarantaine d'entreprises françaises actives à Oman et des positions très fortes dans certains domaines comme le traitement de l'eau et des déchets avec Veolia - peut-être à nouveau aussi Suez demain -, l'énergie avec Total Energies, Engie et désormais EDF, la certification avec Apave et Bureau Veritas, la communication avec JC Decaux, la restauration collective avec Newrest et Sodexo, ou encore le secteur militaire. Cette liste est loin d'être exhaustive.

Il reste qu'Oman n'est pas suffisamment connu de nos entreprises et souvent laissé à l'écart des prospections commerciales aux Emirats Arabes Unis et en Arabie Saoudite, alors même qu'il y a de belles opportunités pour nos entreprises. C'est ce que nous nous attachons à faire depuis Mascate. La Chambre de Commerce Franco-Arabe, le Medef international et bien



entendu l'ambassade d'Oman à Paris ont un rôle important à jouer pour « vendre » Oman aux entreprises françaises, en France.

***Quels sont les outils développés et les services de votre ambassade pour guider les entreprises vers une meilleure approche du marché omanais ?***

L'Ambassade de France à Oman dispose d'un service économique de deux personnes. Son rôle est de suivre la situation macroéconomique du Sultanat, d'animer la communauté d'affaires franco-omanaise, de soutenir les intérêts français en Oman et de promouvoir la France comme terre d'accueil des investissements omanais. En tant qu'ambassadrice, je m'implique également fortement en matière de diplomatie économique.

Le service économique publie trimestriellement une lettre économique « Objectif Oman » diffusée à plus de 400 lecteurs. Il répond aux interrogations des entreprises françaises s'intéressant à Oman et les oriente vers l'Association d'amitié France Oman (OFA), les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) et le bureau Business France de Dubaï, en fonction des sujets. Il suit également les grands projets à Oman et informe les entreprises françaises sur les opportunités de marché. Il s'appuie sur l'OFA, le Comité Oman des CCEF et la Chambre de commerce et d'industrie omanaise (OCCI) pour informer les entreprises omanaises sur les événements collectifs et les pavillons France organisés sur les salons des pays du Golfe par Business France. Enfin, il organise en lien avec l'OFA des événements porteurs de coopérations franco-omanaises, par exemple dans le domaine de la transition énergétique, avec un Forum bilatéral sur les énergies propres qui s'est tenu le 22 février à Mascate, ouvert par le ministre de l'Énergie et des Minerais, et qui a rassemblé plus de 200 participants.

J'invite vos lecteurs à s'abonner à notre lettre d'information, à participer aux webinaires et missions collectives organisés par le Medef international et le bureau régional de Business France, et à devenir membre de l'OFA, qui organise régulièrement des événements de réseautage, d'échange d'expériences et de présentation de l'offre de ses membres.

***Quels conseils avez-vous à donner aux chefs d'entreprise pour mieux réussir sur ce marché, et dans quels domaines en particulier ?***

Oman est un petit marché, mais il n'y a pas de petits marchés à l'export, tous les marchés sont bons à prendre, surtout quand il s'agit d'un pays riche et solvable où l'image de la France et de ses entreprises est bonne, avec une bonne protection des investissements étrangers et une justice qui fonctionne, comme c'est le cas à Oman.

Mes conseils ? S'appuyer sur des partenaires locaux, même s'il n'est plus nécessaire de passer par un « sponsor » omanais pour créer une structure locale. Interroger nos CCEF, qui connaissent bien le pays, et rejoindre le réseau de l'OFA. Respecter les particularités locales et ses interlocuteurs. Faire preuve de patience et de ténacité.

***La deuxième composante dans la relation franco-omanaise est culturelle. Quels sont les différents acteurs qui animent cette composante et quelles sont les manifestations développées avec le concours ou sous l'égide de votre ambassade pour dynamiser cette relation ?***

Ce volet culturel est effectivement important et assez unique, et la coopération dans ce domaine est en très forte progression.

Nous sommes le seul pays à avoir un musée bilatéral, « Beit Faransa », la maison de France, qui était l'ancienne résidence du consul de France à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. C'était un geste fort d'amitié à l'égard de la France de la part du sultan Qabous, qui a inauguré ce musée avec le président François Mitterrand en 1992. Le chantier de rénovation ayant été lancé par la partie omanaise, nous comptons le soutenir pour en faire une vitrine du savoir-faire muséal français, avec le soutien des entreprises françaises.



*Ambassade de France en Oman*

Nous avons aussi depuis les années 1970 à Mascate un centre culturel binational, qui contribue à la diffusion de la francophonie et de la culture française, et propose une programmation variée et de plus en plus plurilingue.

Nous avons également la chance d'accueillir chaque année plusieurs missions archéologiques françaises. Nos archéologues ont joué un rôle majeur pour comprendre et faire connaître l'histoire ancienne d'Oman. Nous souhaitons encore renforcer ce partenariat.

Enfin, l'ambassade de France a une programmation culturelle ambitieuse en Oman, sans équivalent parmi les autres ambassades. Avec notamment un temps fort annuel, les « Semaines

françaises », qui durant désormais un mois permettent de faire rayonner la culture française en Oman, mais aussi et surtout de créer des ponts entre nos cultures et des partenariats de long terme entre nos institutions.

Ainsi, pour la dernière édition, de février à mars 2024, nous avons présenté un programme particulièrement ambitieux, grâce au soutien de nos mécènes : projection du film « Anatomie d'une chute », Palme d'or du festival de Cannes en 2023, invitation de deux auteurs et d'experts du Centre national du cinéma pour entamer un dialogue sur la structuration de la filière, concert inédit de l'orchestre philharmonique de la Garde royale mêlant compositions classiques françaises et musiques arabes, performance d'une groupe franco-libanais mêlant cinéma et chanson populaire égyptienne et musique électronique, exposition du travail poétique d'une jeune photographe française, Laura Bonnefous, autour de la ville omanaise de Duqm, qui est au cœur des transformations économiques du pays.

Je voudrais aussi citer les nouvelles coopérations muséales que nous avons lancées ces dernières années. En 2023, l'exposition « Parfums d'Orient » présentée par l'Institut du Monde Arabe a permis de mettre l'accent sur le sultanat d'Oman dont le rôle dans ce domaine est de première importance. En 2022 et 2023, nous avons aussi eu le plaisir de soutenir une superbe exposition croisée entre le Musée national d'Oman à Mascate et le Musée des Beaux-Arts de Lyon. J'espère que ce partenariat se poursuivra dans la durée. Enfin, dès septembre 2024, le nouveau musée « Oman Across Ages », qui vient de fêter ses un



an et a déjà reçu 450.000 visiteurs, sera appuyé par un expert français mis à disposition par la France.

**La langue française, le mode de vie à la française et la culture française ont un attrait particulier auprès des Omanais. Ce désir de France est-il une réalité ? Est-il plus fort au Sultanat que dans les autres pays de la région ? Serait-il de nature à favoriser des échanges plus importants ?**

Il y a effectivement un désir de France chez les Omanais, mais il a besoin d'être davantage alimenté, dans un contexte concurrentiel.

Les Omanais sont attirés par notre offre touristique - Paris, la côte d'Azur principalement -, par notre industrie du luxe, par notre gastronomie, par notre attachement à notre patrimoine et à la préservation de la diversité culturelle, par notre positionnement diplomatique différent, par nos stars du football. Beaucoup d'entre eux aussi ont grandi dans des pays francophones en Afrique de l'est et appris le français.

Pour autant, ils ne viennent pas naturellement étudier en France et n'identifient pas encore suffisamment notre pays comme un poids lourd économique et un leader mondial en matière de recherche et d'innovation.

Il faut donc donner envie de France. En promouvant l'enseignement de la langue française - nous espérons que le programme expérimental lancé il y a plusieurs années dans quatre écoles omanaises pourra monter en puissance dans l'avenir, comme c'est le cas par exemple au Qatar. Mais surtout en promouvant l'enseignement supérieur en France et en multipliant les initiatives pour mieux faire connaître la France, notamment auprès des acteurs économiques.

**Dans le cadre des accords signés entre la France et Oman une trentaine d'étudiants omanais seulement semblent venir étudier en France chaque année malgré le rayonnement et la renommée des grandes écoles et des universités françaises. Que faire pour développer ces échanges et pour promouvoir les formations françaises auprès des étudiants omanais ? Cela a-t-il un sens et un intérêt ?**

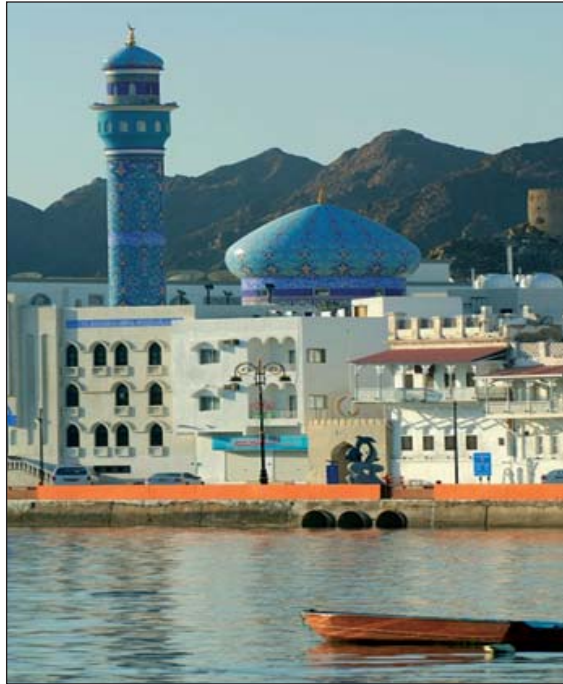
Nous avons en réalité accueilli plus de 80 étudiants omanais en France durant l'année universitaire 2020/2023, ce qui fait de la France la 15ème destination pour les Omanais au plan international. La tendance est positive : + 30 % en 5 ans. Mais notre ambition est évidemment d'aller beaucoup plus loin. Comment ? En gagnant en visibilité, en renforçant les incitations à la mobilité étudiante et en développant les partenariats académiques.

Gagner en visibilité : l'enseignement supérieur français est mal connu en Oman. Nous avons engagé depuis mon arrivée en 2021 une campagne de communication plus systématique, culminant avec l'organisation d'un salon étudiant français en décembre 2023 et mettant en avant les cursus anglophones. Nous développons le réseau de nos Alumni, qui sont les meil-

leurs ambassadeurs en la matière.

Renforcer les incitations à la mobilité étudiante : face à l'offre anglo-saxonne, davantage connue, nous devons faire plus. C'est pourquoi, en complément des programmes de bourses financés par le gouvernement omanais au profit de médecins et d'étudiants en licence - qui sont un succès et que nous sommes en train de renforcer -, nous venons de lancer un nouveau programme de bourses de Master co-financé entre nos deux pays et qui devrait permettre à plus de 20 étudiants omanais supplémentaire de venir en France à compter de septembre prochain.

Développer les partenariats académiques enfin. Car ce sont les leviers les plus puissants pour changer d'échelle en termes d'échanges d'étudiants et d'enseignants, dans les deux sens. Nous avons organisé en décembre 2023 à Mascate une première édition des rencontres universitaires France-Oman: une quinzaine d'universités et grandes écoles françaises avaient fait le déplacement ; de premiers accords ont été signés. Nous souhaitons organiser une prochaine édition en France. Il nous faut aussi davantage tirer parti de la présence de marques universitaires françaises de renom dans la région du Golfe. Les entreprises françaises ont également un rôle important à jouer, pour financer des formations en France au profit de leur employés et pour appuyer la modernisation de la formation professionnelle - un chantier prioritaire pour les autorités omanaises.



**Quelle est l'importance de la communauté française installée à**

**Oman ? Quels rôle joue-t-elle ?**

La communauté française en Oman est modeste : autour de 650 personnes. Elle n'a jamais dépassé 1.000 personnes. Pour autant, elle bénéficie d'un dispositif d'accueil très favorable : lycée français de grande qualité, centre culturel français, association d'accueil dynamique, Mascate francophone, service consulaire attentif malgré des effectifs réduits. Nous mobilisons la communauté française de diverses façons : CCEF, conseil économique, OFA, comité de gestion du lycée français de Mascate, chefs d'îlots. Nous travaillons main dans la main.

**Enfin, La Chambre de Commerce Franco Arabe est un acteur majeur dans le développement des échanges entre la France et le Sultanat. Comment évaluez-vous son action ? Qu'attendez-vous d'elle ?**

La Chambre de Commerce Franco Arabe a effectivement un rôle important à jouer pour faire connaître les opportunités du marché omanais auprès des entreprises françaises. Nous aurons les 4 et 5 juin à Paris le grand événement économique annuel entre les pays du Golfe et la France, Vision Golfe, et je souhaite vivement qu'avec l'aide de l'OFA, de l'OCCI, mais aussi de la CCFA, nous arrivions collectivement à faire venir à Paris une belle délégation d'entreprises omanaises.



## « Exporter les cosmétiques de France vers l'Arabie saoudite »

*Sous l'influence de nombreux facteurs tels que la jeunesse de la population, le niveau de revenus élevé, l'évolution des critères de beauté et l'avènement des médias sociaux, le marché des parfums et des produits cosmétiques dans les pays du Golfe a connu durant ces dernières années une forte croissance. Il devrait atteindre 9 milliards d'euros en 2024 et garder un taux de croissance à deux chiffres durant les années à venir.*

*En Arabie saoudite, où la consommation de parfums et de produits cosmétiques serait parmi la plus élevée dans le monde, ce marché estimé à 5,5 milliards de dollars en 2021, devrait atteindre 7,6 milliards de dollars en 2026 avec un taux de croissance annuel de 3 %.*

*La France est le premier fournisseur sur le marché du Golfe avec des parts de marché qui avoisinent 25 %. L'image de la qualité du « Made in France » est parmi les atouts majeurs qui renforcent le penchant des consommateurs des pays de la région vers les produits fabriqués dans l'Hexagone.*

*La Chambre de Commerce Franco Arabe a organisé le jeudi 29 février dernier un webinar sur le thème « Exporter les cosmétiques de France vers l'Arabie saoudite ». A cette occasion, elle a invité Mme Chiraz Bouaziz, représentante du groupe Tabseer en Europe, pour exposer le potentiel du marché saoudien dans ce domaine, les règles et les normes qui l'encadrent, les certifications nécessaires ainsi que les procédures douanières pour la mise sur le marché de ces produits.*

« J'entends souvent dire qu'exporter des parfums et des produits cosmétiques vers l'Arabie saoudite est parfois chose difficile, je voudrais durant ce bref moment que l'on va passer ensemble dissiper cette ambiguïté » a indiqué Mme Chiraz Bouaziz en début de son intervention, organisée autour de quatre axes : le potentiel du marché saoudien des produits cosmétiques, la réglementation et les normes qui l'encadrent, l'étiquetage des produits et enfin les exigences pour l'obtention des certifications de conformité pour la mise sur le marché du produit.

Abordant le marché des cosmétiques et des parfums, Mme Bouaziz a indiqué que le marché saoudien était le principal marché au Moyen-Orient et en Afrique avec un volume estimé à 7 milliards de dollars en 2024 et une dépense moyenne par habitant de 900 dollars (à comparer avec la moyenne de 120 euros par habitant en France). Elle a indiqué que les produits de soin de la peau et des cheveux ainsi que les produits de maquillage étaient parmi ses composantes essentielles. Enfin, elle a indiqué que le marché saoudien offrait d'importantes opportunités pour les

exportateurs en particulier pour ceux qui proposent des produits hauts de gamme et de qualité. Toutefois, elle a rappelé que la concurrence était rude avec de nombreuses marques internationales et locales bien établies.

Abordant le chapitre de la réglementation, Mme Bouaziz a énuméré les différentes exigences, notamment la conformité du produit aux réglementations techniques de l'autorité saoudienne (SFDA), et son enregistrement obligatoire sur la plateforme numérique (GHAD). Par ailleurs, elle a souligné que le produit doit bénéficier d'un certificat de conformité délivré par un organisme notifié par la SFDA tout comme l'importateur qui doit disposer d'un registre de commerce valide.

Autre élément important, l'étiquetage du produit qui doit être en anglais et en arabe et satisfaire une liste d'informations, notamment la date de validité du produit, sa fonction, le lieu et la date de sa fabrication, le pays d'origine, la liste de ses ingrédients, son poids, les conditions de stockage et les avertissements lors de son utilisation.

Enfin, dernier élément et non des moindres, les exigences pour l'obtention du certificat de conformité cosmétique (COC). Dans ce chapitre, Mme Bouaziz a énuméré la liste complète des exigences en citant notamment, le numéro de notification du produit sur la plateforme GHAD, le certificat d'enregistrement commercial de l'importateur, la facture détaillée, la liste du colissage, le numéro de la demande sur la plateforme de FASEH, le rapport de test d'un laboratoire accrédité, la liste des ingrédients et des photos du produit. Toutes ces exigences satisfaites, le produit sera dédouané dans un délai très court n'excédant pas les 72 heures, dit-elle.

Après cet exposé une séance de questions réponses a permis à Mme Bouaziz de clarifier certains points. Elle a notamment souligné l'importance de bien choisir son partenaire sur place et de bien définir son rôle. Elle a par ailleurs confirmé que la validité de la certification était pour le lot entier, que le montant de la certification de conformité dépendait de la valeur FOB du lot, que la validité du test de laboratoire était pour une durée de six mois, qu'il faut enregistrer tous les produits mais que le test était valable pour toute la gamme, enfin que l'exigence de la certification halal dépendait du produit.

A l'occasion de cette rencontre en distanciel, la CCFA a rappelé le rôle essentiel qui est le sien en matière de légalisation de documents d'exportations, en particulier vers l'Arabie saoudite et les pays du Golfe.

**Plus d'informations sur :**  
- <https://ccfranco-arabe.fr/>  
- [https://tabseer.co/en/tabseer\\_offices/france/](https://tabseer.co/en/tabseer_offices/france/)



# La Mauritanie et la Tunisie à l'honneur à la CCFA



*La Chambre de Commerce Franco Arabe recevait, le jeudi 22 février dernier, les Ambassadeurs de Mauritanie, S.E. M. Mohamed Yahya Teiss, et de Tunisie, S.E. M. Dhia Khaled pour une conférence sur les atouts et les perspectives de développement et de croissance de leurs pays respectifs, deux véritables relais de croissance et des portes d'entrée vers l'Afrique saharienne et son marché de plus de 600 millions de consommateurs pour les entreprises françaises.*

Ouvrant cette rencontre, le Président de la Chambre de Commerce FrancoArabe, M. Vincent Reina, a souhaité la bienvenue à ses deux invités et salué en eux « deux grands amis de la France ». Il a remercié tous les participants à cette matinée de travail et tout particulièrement leurs excellences, les représentants de la Ligue des États Arabes à Paris et à Madrid, l'Ambassadeur des Comores, les représentants du Liban, d'Irak et de l'Administration françaises. Il a rappelé tour à tour le parcours exceptionnel de ses deux invités, M. Mohamed Yahya Teiss, « fin connaisseur de l'Afrique », dont le pays est trop souvent insuffisamment mise en valeur et qui peut jouer le rôle d'intermédiaire entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. S'adressant à son excellence, M. Dhia Khaled, Ambassadeur de la Tunisie, M. Reina a souligné « combien la CCFA était heureuse de l'accueillir » pour parler de la Tunisie de 2024, de ses projets de développement et de ses enjeux sectoriels. Il a rappelé l'étroite relation économique entre la France et la Tunisie et l'imbrication de leurs secteurs économiques. « La Tunisie cherche de nouveaux partenaires, s'ouvre vers de nouveaux marchés et les entreprises françaises doivent toujours être plus sensibilisées, informées et accompagnées sur la Tunisie » dit-il.

## Mauritanie : une dynamique en accélération

Prenant la parole, Son Excellence M. Mohamed Yahya Teiss a remercié le Président de la CCFA pour son aimable invitation ainsi que les participants à cette rencontre qui témoignent par leur présence de leur attachement à la Mauritanie. Il a rappelé les relations anciennes et profondes entre la France et son pays et les valeurs communes en partage qui permettent à la Mauritanie d'exprimer pleinement ses ambitions et de réclamer sereinement plus de présence de la part de ses partenaires français et européens, pour plus de développement dans cette partie du monde qui participe à la sécurité et à la stabilité de « nos régions, liées en raison de leur proximité géographique ».

« La Mauritanie est insuffisamment connue et nous avons besoins de faire changer cela », indiqua-t-il. Et de poursuivre : « la Mauritanie a beaucoup d'atouts, d'ouverture et d'hospitalité

envers ses amis et ses voisins. Elle est un « carrefour » entre les deux parties de l'Afrique celle du Nord et celle de l'Afrique saharienne, dans cette partie de l'Afrique très sécurisée, propice au commerce, et aux portes d'un marché de 300 millions de consommateurs. Notre démarche, aujourd'hui, a pour but d'aviser les entreprises françaises que « nous sommes ouverts, avons des atouts, et sommes fin prêts pour discuter sur ce que nous pouvons offrir aux investisseurs qui choisissent notre pays ».

Après cette analyse géopolitique, l'Ambassadeur a dressé le tableau de bord de la croissance mauritanienne, exposé les facilités accordées aux investisseurs étrangers dans son pays, et présenté les secteurs clés de son économie.

Abordant la croissance économique en Mauritanie, S.E. M. Mohamed Yahya Teiss a souligné sa résilience et sa forte croissance dans un environnement mondial en proie à des crises. Il a affirmé que l'économie mauritanienne s'est caractérisée, ces dernières années, par une forte accélération passant de 2,4 % en 2021 à 5,2 % en 2022, soutenue notamment par une augmentation significative des exportations et une résilience prononcée de la consommation privée. Par ailleurs, il a indiqué que l'amélioration du rendement du secteur agricole et le rebond de la production d'or ont fortement participé à la hausse des exportations qui ont enregistré une hausse de 10,6 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023. Quant à la dette publique, les accords conclus avec le Koweït, la Chine et l'Arabie saoudite en 2021 et 2022 ont permis à la Mauritanie de mieux gérer sa dette extérieure et de conserver une marge de manœuvre pour absorber d'éventuels chocs.

Au chapitre des facilités accordées aux investisseurs étrangers, Son Excellence a notamment mis en avant le Code des investissements qui tend à simplifier, dématérialiser et renforcer la transparence des procédures administratives, à moderniser la justice commerciale, à simplifier la fiscalité et à améliorer la concertation et la communication avec le secteur privé. Quant aux avantages fiscaux, il a notamment cité les différentes exonérations dont bénéficient les PME lors de leur installation et celles accordées dans le cadre des zones économiques spéciales

comme les zones franches d'exportations ou les pôles de développement hors de Nouakchott.

S.E. M. Teiss a rappelé que des mesures normatives ont été adoptées pour encadrer et protéger l'investissement. A cet égard il a cité la loi 052 du 31 Juillet 2012 et la loi relative aux PPP révisée en 2021. Par ailleurs, il a rappelé la création de l'Agence de la Promotion de l'Investissement, du Conseil Supérieur de l'Investissement (présidé par le Président de la République), la création d'un Centre international de médiation et d'arbitrage, et enfin d'un guichet unique qui centralise l'ensemble des formalités relatives à la création d'entreprises,

Abordant les secteurs clés de l'économie mauritanienne, S.E. M. Mohamed Yahya Teiss a notamment cité l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'industrie extractive, l'énergie, les hydrocarbures et le tourisme, abordant tour à tour chacun de ces secteurs, dressant son potentiel, ses perspectives, les investissements souhaités et les bénéfices espérés.

Commençant par l'agriculture, il a indiqué que les terres arables, hautement fertiles s'étendent en Mauritanie sur 513.000 ha et que 250.000 seulement sont exploitées. Il a souligné le potentiel de développement des cultures industrielles telles la canne à sucre, les oléagineux et les cultures horticoles et indiqué que l'introduction de la culture irriguée avec des investissements privés, en particulier dans la riziculture et le maraîchage, a permis une augmentation considérable de la production agricole. « Ce secteur a des besoins importants en infrastructures, notamment la construction de canaux, de barrages, d'entrepôts et d'usines de transformation et de ressources énergétiques » dit-il.

La pêche, autre secteur clé de l'économie mauritanienne qui contribue entre 3 et 6 % du PIB, représente 25 % des exportations du pays et crée 64.532 emplois directs et 161.000 emplois indirects, et offre de réelles opportunités d'investissements pour augmenter la capacité de capture annuelle évaluée à 1,8 million de tonnes alors que 1,2 million de tonnes sont exploités actuellement. Par ailleurs ce secteur cherche à développer son industrie de transformation sous exploitée dit-il.

Autre pilier de l'économie mauritanienne l'élevage qui participe à hauteur de 11 % du PIB, représente près de 70 % de la valeur ajoutée du secteur rural et occupe environ 10 % de la population active. Les perspectives dans ce secteur offrent des opportunités dans l'aménagement des ressources en eau, les usines laitières, les fermes, la sante animale et les industries pour les aliments pour le bétail.

Dans le secteur des industries extractives qui représente une part considérable de l'économie mauritanienne, 19 % du PIB, les principaux produits d'exportation sont le minerai de fer (50 %), l'or (43 %), le cuivre (7 %). Le pays cherche à développer l'exploitation de ses richesses dont les réserves sont estimées à 1,5 milliard de tonnes de fer, 25 millions d'onces d'or, 28 millions de tonnes de cuivre, 11 millions de tonnes de quartz, 140 millions de tonnes de phosphates, 6 milliards de tonnes de gypse, 245 milliards de tonnes de sel.

Dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures, la Mauritanie a un potentiel important. Ses réserves offshore en gaz sont estimées à 1.100 milliards de m3 et ses réserves offshore en pétrole sont estimées à 510 millions de barils. Le pays entend développer l'exploitation de ces ressources pour soutenir son industrie et tous les autres débouchés notamment dans le secteur du transport, de l'exploitation minière, de la production d'électricité, de la désalinisation, ou de la production d'hydrogène vert. Par ailleurs, le pays qui souffre d'un taux d'électrification faible cher-



che à améliorer la puissance de ses installations, à étendre son réseau de distribution, et plus généralement à améliorer l'accès à l'électricité et ses coûts.

Dernier secteur et non des moindres, le tourisme. La Mauritanie dispose d'un potentiel et d'atouts touristiques importants et diversifiés, notamment un cadre naturel exceptionnel, un patrimoine culturel riche et diversifié, un climat favorable au tourisme et enfin une grande tradition d'hospitalité. Toutefois le pays connaît un déficit en infrastructures d'accueil et cherche à le combler avec les perspectives d'asseoir un développement touristique durable en renforçant la diversification de l'offre touristique et l'image du pays en tant que destination touristique.

### **Tunisie : une véritable plateforme industrielle**

Succédant à M. Teiss, S.E. M. Dhia Khaled, Ambassadeur de Tunisie en France, a remercié le Président de la Chambre pour son accueil et exprimé le bonheur qu'il avait pour cette première rencontre avec les milieux d'affaires en France. « Le monde traverse des crises politiques. Mais l'essentiel reste l'économie. Elle est la base de la stabilité au niveau régional et international » dit-il. Et de poursuivre : « la France est importante pour la région et la région est très importante pour la France ». Il a donné à cet égard l'exemple d'un olivier qui aurait ses racines profondes dans les pays du Maghreb et ses feuilles en France et en Europe, « lorsque les racines sont fatiguées, les feuilles tombent » dit-il, soulignant l'importance du partenariat entre la France et le Maghreb. Il a estimé que cette rencontre organisée par la CCEA permettra sans nul doute de mettre en lumière la situation qui prévaut au Maghreb et dissipera certains « a priori », parfois très négatifs, qui ne reflètent pas honnêtement la réalité.

Abordant la situation entre la France et la Tunisie, il a rappelé le partenariat stratégique renforcé entre les deux pays et souligné que plus d'un million de Français ont visité la Tunisie en 2023 et que près d'un million de Tunisiens vivent en France. Par ailleurs, il a indiqué que la France avait récupéré sa place de premier partenaire commercial de la Tunisie en 2023, place qu'elle avait perdu un temps au profit de l'Italie, et il a souligné qu'elle était le premier investisseur étranger en Tunisie, hors énergie, alors que la Tunisie était le 2ème investisseur africain en France après le Maroc. Et de conclure : « la prospérité de la France est liée à la région et l'inverse est aussi vrai ». Enfin, il a rappelé que 39 000 ingénieurs tunisiens avaient quitté leur pays entre 2015 et 2020 et que la majorité d'entre eux était venue en France. Et de rappeler que 3,5 % des médecins et 4,5 % des infirmiers exerçant en France sont Tunisiens. « La Tunisie continue de former des ressources humaines de qualité et les entreprises françaises recrutent ces étudiants, avant même la fin de leurs études » dit-il, avant de passer la parole à M. Tarek Hosni, Directeur de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur de Tunisie pour un exposé technique sur l'économie



tunisienne et les opportunités d'investissements.

« La Tunisie est riche » a annoncé M. Tarek Hosni dès le début de son intervention. Riche par son patrimoine, sa culture et son histoire. C'est un pays ouvert qui bénéficie d'une proximité géographique avec les marchés d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et de l'Union européenne avec qui elle a signé des accords de libre-échange. C'est aussi un pays riche par son vivier de compétences uniques dans la région, avec ses 65.000 diplômés, ses 1.000 centres de formation professionnelle et ses 25.000 chercheurs dont 14 % de Rang A. Enfin la Tunisie est riche par ses infrastructures : 9 aéroports internationaux, 7 ports commerciaux, un terminal pétrolier, un réseau routier de près de 20.000 Km, 2 parcs d'activités économiques, 150 zones industrielles aménagées, 10 technopoles sectoriels, 19 cyber parcs dédiés aux startups.

Par ailleurs, la Tunisie est riche par son environnement des affaires à travers sa loi sur les investissements garantissant la simplicité des procédures d'établissement, la liberté de transfert des capitaux, la protection de la propriété intellectuelle et des procédures douanières simplifiées. A cela, la loi sur les investissements ajoute des avantages fiscaux sur les investissements dans certains secteurs prioritaires, sur les projets d'intérêt national et dans les zones de développement régionales. Rien d'étonnant alors que la Tunisie soit notamment placée parmi le Top 15 des écosystèmes mondiaux en termes d'accessibilité aux talents, selon le rapport 2023 sur l'écosystème mondial des startups.

Tous ces atouts ont contribué à l'accroissement du flux des investissements étrangers dans le pays et ils ne cessent de progresser depuis plusieurs années. Ainsi en 2021, 502 opérations d'investissement avec 390 millions d'euros ont contribué à la création de 11.200 emplois directs. En 2022, 531 opérations d'investissement, avec 666 millions d'euros ont créé 13.197 emplois directs et en 2023, 638 opérations d'investissement avec 757 millions d'euros ont créé 14.746 emplois directs. Quant aux secteurs investis par ces opérations, elles concernent l'industrie, les services, le tourisme et l'agriculture. Par ailleurs, parmi les 10 pays émetteurs d'IDE en Tunisie, la France arrive en tête, suivie par le Qatar, l'Italie, l'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis, et en queue de peloton, l'Espagne.

Au chapitre des opportunités et des secteurs porteurs, M. Tarek Hosni a notamment cité le numérique, le textile et l'habillement, l'industrie pharmaceutique, le secteur agroalimentaire, l'aéronautique, les industries mécaniques et électriques, et les énergies renouvelables. Le numérique est secteur très porteur et en plein essor, dit-il. Ce secteur compte plus de 2.200 entreprises dont 600 entreprises innovantes et génère un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros, avec un taux de croissance annuel de 8 % et employant près de 40.000 personnes.

Quant à l'industrie du textile et de l'habillement, plus de 1.530 entreprises opèrent dans ce secteur, dont 40 % d'entreprises étrangères et 29 % des entreprises industrielles, avec 158.000 emplois, exportant 80 % de sa production, dont 90 % vers l'Union européenne. En 2023, ce secteur a vu ses exportations progresser de 3,05 %, à 2,9 milliards d'euros.

L'industrie pharmaceutique, quant à elle, compte plus de 80 unités de productions, 47 laboratoires et 40 entreprises à participation étrangère. Ce secteur participe à la création de 135.000 emplois dont 36 % sont des médecins et des pharmaciens. Il produit près de 3.400 médicaments et génère un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dinars tunisiens. Signe de la réussite de ce secteur, le laboratoire de haute sécurité Rodolphe Merieux a été



inauguré en 2021 à l'Institut Pasteur de Tunis et le groupe japonais Gcube a choisi la Tunisie pour la délocalisation de l'ensemble de ses opérations pour la production de tests de diagnostics rapides. Parmi les créneaux porteurs dans ce secteur, M. Hosni a cité notamment, la production de médicaments génériques, la production de vaccins et médicaments issus des biotechnologies, l'industrie des arômes pharmaceutiques, la biotechnologie, l'industrie paramédicale et l'industrie de l'emballage pharmaceutique.

Pour le secteur agroalimentaire, M. Hosni a rappelé que la Tunisie était le premier pays exportateur mondial de dattes, le 2ème pays africain exportateur de produits bio et le premier pays africain détenteur de l'homologation européenne en matière d'agriculture bio. 1.080 exploitations animent ce secteur qui couvre 370.00 ha et participe à la création de 75.000 emplois. Parmi ses créneaux les plus porteurs, on trouve notamment la mise en bouteille d'huile d'olive, les produits surgelés, les plats cuisinés, les huiles essentielles et les emballages de produits biologiques. 80 % de la production de ce secteur est destinée à l'exportation.

Les industries mécaniques et électriques, autres secteurs porteurs en Tunisie, comptent plus de 10.000 entreprises dont 600 entreprises à participation étrangère et plus de 440 entreprises totalement exportatrices. La Tunisie est ainsi le 7ème fournisseur de l'Union européenne en machines électriques et figure au Top 3 des producteurs de composants automobiles en Afrique. Enfin l'aéronautique est parmi les secteurs porteurs phares en Tunisie. Il participe à hauteur de 3,5 % du PIB, crée plus de 17.000 emplois et exporte pour plus de 500 millions d'euros.

Parmi les autres secteurs porteurs, M. Tarek Hosni a cité notamment le tourisme médical, l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la géothermie, les projets d'infrastructures notamment 64 nouveaux projets d'infrastructures routières et des projets immobiliers tels que Tunis Sports City du groupe émirati Bukhatir. Pour conclure, il a indiqué que la France était un partenaire commerciale stratégique pour la Tunisie : 1er Investisseur étranger (hors énergie) avec un stock d'IDE français de 2,4 milliards d'euros à travers 1.568 entreprises (essentiellement des PME) qui participent à la création de plus de 163.200 emplois. Parmi les entreprises françaises qui ont choisi la Tunisie, M. Hosni a cité entre autres, Stela, Valeo, Total, Sanofi, Société Générale, Danone... Des sociétés très heureuses d'être présentes en Tunisie.

**Les présentations utilisées par les Ambassadeurs le 22 février sont disponibles sur : <https://ccfranco-arabe.fr/rencontre-ccfa-mauritanie-et-tunisie-deux-pays-differents-mais-aussi-attractifs-22fevrier-2024>.**



## Arabie Saoudite

**L'Arabie saoudite renonce au projet d'augmenter sa capacité de production de pétrole.** Aramco, la compagnie nationale saoudienne de pétrole, a annoncé maintenir sa capacité maximale durable à 12 millions de barils par jour (mbj), au lieu de la porter à 13 mbj comme prévu, a indiqué la société, dans un communiqué à la fin du mois de janvier dernier. La production pétrolière de l'Arabie saoudite s'élève actuellement à environ neuf millions de barils par jour et l'or noir reste sa principale source de revenus pour alimenter son budget et financer son vaste programme « Vision 2030 », qui vise à préparer le royaume à l'après-pétrole. Pour attirer les investissements étrangers, le pays compte exploiter son secteur minier. Il a d'ailleurs annoncé revoir à la hausse les estimations de son potentiel minéral inexploité, qu'il estime à 2.500 milliards de dollars contre 1.300 milliards auparavant. Une augmentation due « à de nouvelles découvertes de terres rares, à l'augmentation des volumes de phosphate, d'or, de zinc et de cuivre, ainsi qu'à la réévaluation de ces minéraux ».

**L'espace pour surveiller la stratégie de développement durable.** L'Arabie saoudite cherche à exploiter le marché des technologies de l'observation de la terre pour améliorer la surveillance environnementale à travers le royaume, selon un responsable spatial saoudien. Ces efforts aideraient le pays à suivre l'impact de son Initiative verte, un plan visant à planter 10 milliards d'arbres dans les années à venir, à améliorer les prévisions météo du royaume et à contrôler la contribution du royaume dans la lutte contre le changement climatique. L'observation de la Terre est un marché en développement dans le royaume, la Cité des sciences et technologies du roi Abdulaziz a développé la plupart des satellites saoudiens en service, dont les quatre SaudiSats lancés entre 2004 et 2018.

**EDF, un contrat pour concevoir une centrale hydroélectrique sur le site de Neom.** Au sein d'EDF, on l'appelle le projet Nestor. Il s'agit de concevoir et de construire, au milieu du désert saoudien, loin du front de mer et de toute source d'eau naturelle, une centrale hydroélectrique pour alimenter en électricité la cité Neom censée fonctionner uniquement avec des énergies renouvelables. Un véritable défi technique que le groupe français maîtrise et exploite à travers plusieurs sites en France et à l'étranger et qui consiste à produire de l'électricité (turbinage) et d'en stocker (pompage) grâce à deux réservoirs d'eau, l'un situé en hauteur, l'autre en aval, et ainsi d'ajuster l'offre et la demande d'électricité, sans coupure de courant. Cette technologie est 100% verte et c'est en cela qu'elle intéresse les Saoudiens. Pour rappel, EDF, via sa filiale EDF Renouvelables, exploite déjà un parc solaire au sud de Jeddah et un parc éolien dans la région d'Al Jouf.

**La France a réduit son déficit commercial avec l'Arabie de saoudite** de 63 % (1,9 milliards d'euros) en 2023 par rapport à 2022. Les exportations françaises se sont élevées à 4,2 milliards d'euros en 2023 tandis que ses importations sont tombées à 5,3 milliards, soit une baisse de 25 % par rapport à 2022. Cette diminution est presque exclusivement due à la baisse des approvisionnements en produits pétroliers raffinés et hydrocarbures naturels (- 24 % par rapport à 2022), dans un contexte de chute des prix. Le déficit commercial s'établit à 1,1 milliards d'euros en 2023, contre 3 milliards en 2022.



## Emirats Arabes Unis

**L'énergéticien émirien Masdar et le transporteur maritime CMA CGM ont signé un partenariat** visant à conclure des contrats d'achat de carburants maritimes verts destinés aux navires de l'armateur marseillais. D'ici 2028, CMA CGM disposera d'une flotte de 119 navires capables de fonctionner aux carburants verts.

**La plus grande banque des EAU en termes d'actifs, First Abu Dhabi Bank,** annonce une hausse de 22 % de son bénéfice net en 2023, à 4,5 milliards de dollars. Si l'on exclut les gains provenant de la vente de participations dans des filiales. Le bénéfice net au T4 2023 est quant à lui en hausse de 63 %.

**Le groupe AD Ports a finalisé l'acquisition de Sesé Auto Logistics en Espagne,** dans le cadre d'une transaction évaluée à 88 millions de dollars, via sa filiale à 100% Noatum Group. L'entreprise s'occupe de la logistique et du transport routier de véhicules légers et lourds, et opère dans la plupart des pays européens.

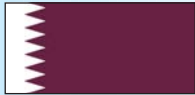


## Koweït

**La National Bank of Kuwait (NBK) a réalisé un profit net record** dans l'histoire de l'entreprise s'élevant à 1,8 milliard de dollars pour l'exercice 2023. Cela représente une augmentation de 10.1 % par rapport à l'exercice précédent. La performance a notamment été portée par les opérations internationales et la gestion de fortune.

**Le ministère koweïtien des Finances anticipe un déficit budgétaire pour l'exercice 2024-2025.** Plus précisément, les autorités prévoient des recettes estimées à environ 60,8 milliards de dollars, en baisse de 4,1 % par rapport à l'exercice précédent, et des dépenses totales estimées à environ 79,6 milliards de dollars, soit une baisse de 6,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le ministère prévoit donc un déficit budgétaire à environ 19,1 milliard de dollars, soit 13,5 % de moins que l'exercice précédent.





*Qatar*

## Visite d'État de l'Émir du Qatar en France

L'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al Thani a effectué, le 27 février dernier, une visite d'Etat de deux jours en France. Au menu de cette première visite d'État à Paris depuis son accession au trône en 2013, un volet international notamment des discussions sur le conflit à Gaza, la guerre en Ukraine et la situation au Liban, et un volet économique qui vise le renforcement des liens économiques entre Paris et Doha.

Pour sa première journée parisienne, Son Altesse Tamim ben Hamad Al-Thani a été reçu à l'Élysée pour des entretiens avec son homologue Français. Cette rencontre s'est terminée par un dîner d'Etat. Au deuxième jour de cette visite, les Premiers ministres Gabriel Attal et Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani ont présidé un Forum économique sur les opportunités d'investissements entre les deux pays notamment dans l'intelligence artificielle, la décarbonation, les semi-conducteurs, les biotechnologies et la santé. A la fin de cette visite, les deux parties ont salué dans un communiqué l'ampleur et la diversité du partenariat stratégique entre leurs deux pays et se sont réjouis de la tenue prochaine à Paris de la troisième réunion du Dialogue stratégique entre la France et le Qatar.



Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie « France 2030 » et de la Vision nationale du Qatar pour 2030, le Président de la République française et Son Altesse l'Émir ont conclu un partenariat d'investissement stratégique et souligné l'engagement du Qatar à investir 10 milliards d'euros dans les jeunes entreprises innovantes et les fonds d'investissement en France ainsi que ceux étroitement liés à l'économie française, au bénéfice mutuel des deux pays, dans l'intention d'accroître les investissements notamment dans des secteurs clés comme la transition énergétique, les semi-conducteurs, l'aérospatial, l'intelligence artificielle, le numérique, la santé, l'hôtellerie et les industries culturelles et créatives. Enfin, les deux parties ont réaffirmé leur intention d'étendre leur coopération en matière de sécurité et de défense ainsi qu'en matière culturelle.



*Irak*

**Consultation annuelle du FMI au titre de l'article IV.** Le FMI s'est entretenu avec les autorités irakiennes à Amman du 20 au 29 février dans le cadre de la consultation annuelle au titre de l'article IV. La déclaration finale du FMI prend acte des perspectives macroéconomiques positives de l'Irak à court-terme, avec une croissance non-pétrolière à un niveau satisfaisant (5,5-6 % en 2023, 3,5 % en 2024) et souligne les vulnérabilités latentes de l'Irak notamment son dépendance aux hydrocarbures et à la faible mobilisation des ressources domestiques. Le Fonds indique, par ailleurs, que la soutenabilité des finances publiques reste compromise à moyen-terme par la structure du budget (75 % de dépenses de fonctionnement). Selon ses estimations, la dette publique pourrait atteindre 90 % du PIB d'ici cinq ans (contre moins de 50 % actuellement) avec une réduction rapide des réserves de la Banque centrale (40 milliards de dollars à l'horizon 2029 contre 115 milliards aujourd'hui). Outre la modernisation du système de gestion des finances publiques, le FMI préconise des ajustements budgétaires d'ampleur, tant en termes de mobilisation de ressources non pétrolières (impôt sur le revenu, douanes, factures électriques) que de diminution des dépenses publiques (réduction de la masse salariale et des embauches publiques, meilleur ciblage des aides sociales). Enfin, le FMI recommande vivement la poursuite de réformes structurelles visant à développer le secteur privé, la modernisation du secteur bancaire, la diversification de l'économie, une meilleure condition pour l'emploi privé et une lutte accrue contre la corruption.

**Paiements numériques.** Le Président régional de VISA, M. Andrew Torre, a confirmé le soutien de VISA aux réformes du gouvernement en matière bancaire, et plus particulièrement de développement des paiements électroniques en proposant ses technologies avancées au marché irakien. Les autorités irakiennes ont depuis 2023 pris diverses mesures afin de développer les paiements électroniques comme l'obligation de la mise à disposition de terminaux de paiement dans les grands commerces ou la création par la Banque centrale irakienne de la National Company for Electronic Payment. VISA compte installer 500 000 terminaux de paiement en Irak. A fin 2022, le pays n'en comptait que 10 700.

**Modernisation du système douanier.** Le ministre des Finances, Taif Sami, a inauguré début mars le projet d'automatisation des douanes du port d'Umm Qasr. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord signé en 2021 entre l'Irak et la CNUCED pour moderniser les contrôles douaniers de l'Irak, avec le déploiement du système informatisé de gestion douanière ASYCUDA (Automated System for Customs Data). Ce projet vise à améliorer la collecte des recettes publiques, faciliter les échanges commerciaux et lutter contre la corruption.

**Réduction des droits de douanes sur le bétail.** Le Conseil ministériel irakien pour l'économie, a approuvé une demande du ministère de l'Agriculture visant à réduire les droits de douane sur le bétail vivant importé à des fins d'abattage et de reproduction. Les droits de douane sur ces animaux vivants - vaches et moutons - seront réduits de 50 % pendant un an. Selon l'agence de presse irakienne, cette décision a été prise afin de modérer le prix de la viande rouge sur le marché local.



## Egypte

**Hausse des taux directeurs et engagement en faveur de la fluctuation du taux de change livre.** Le comité de politique monétaire de la Banque Centrale d'Egypte a décidé, lors de sa réunion à la fin du mois de février dernier de relever ses taux directeurs de 600 pdb, après une augmentation de 200 pdb au début du même mois. Le taux de rémunération des dépôts passe ainsi de 21,25 % à 27,25 %, le taux de refinancement de 22,25 % à 28,25 %, et le taux marginal de 21,75 % à 27,75 %. La BCE a également demandé aux banques locales de lever les limites de dépenses sur les cartes de crédit en devises étrangères. Enfin, la BCE déclare dans son communiqué qu'elle permettrait aux taux de change d'être déterminé par les forces du marché, une flottaison effectivement débutée quelques heures plus tard, condition préalable nécessaire pour la signature du Staff Level Agreement par le Fonds monétaire international.

**Des études préliminaires pour le doublement total du canal de Suez.** Le président de l'Autorité du canal de Suez Osama Rabie a annoncé dans un communiqué au début du mois de mars 2024 le lancement des études de faisabilité, sur seize mois, pour évaluer la viabilité du projet de dédoublement du Canal de Suez sur 192 km. S'il se concrétise, le projet sera entièrement financé en livres égyptiennes sur fonds propres de l'Autorité du canal de Suez, afin de ne pas exercer de pressions supplémentaires sur le budget de l'Etat. Le dédoublement du Canal permettrait de mieux soutenir le trafic bidirectionnel, d'augmenter le nombre de navires et de réduire le temps de transit à environ neuf heures (contre douze à seize aujourd'hui). Le projet vise également à renforcer la sécurité et éviter toute paralysie du trafic, comme celle survenue à la suite de l'échouement du porte-conteneurs Ever Given en mars 2021. Pour rappel un tronçon de 35 km dédoublé avait été inauguré en août 2015.

**Signature de 7 protocoles d'accord pour le développement de l'hydrogène.** Le cabinet du Premier Ministre a annoncé fin février dernier, que l'Egypte a signé sept protocoles d'accord (MoU) avec des entreprises internationales et locales pour développer des projets d'hydrogène vert et d'énergies renouvelables dans la Zone économique du Canal de Suez, cumulant 40 milliards de dollars d'investissements sur dix ans. Ces annonces s'ajoutent à la vingtaine d'accords signés depuis la COP27 pour la construction d'installations d'hydrogène et d'ammoniac vert, d'une valeur théorique de 83 milliards de dollars. L'Egypte souhaite devenir un hub régional pour l'export d'hydrogène vert, avec l'objectif ambitieux d'acquérir une part de marché mondiale entre 5 % et 8 % d'ici 2040.



## Jordanie

**Le déficit de la balance commerciale se résorbe.** Selon le Département des Statistiques (DoS), la Jordanie a enregistré en 2023 un déficit commercial de 13,1 milliards de dollars, contre 14,7 milliards en 2022, soit une baisse de -10 % en glissement annuel (g.a.). Les exportations totales ont diminué de -1,5 % pour atteindre 12,6 milliards de dollars, dont 11,7 milliards d'exportations nationales, en baisse de -1,1 % en g.a., et 940,8 millions de dollars de réexportations, en baisse de -5,8 % en g.a. Les importations ont quant à elles diminué de -6 % en g.a. pour atteindre 25,8 milliards de dollars.

**Baisse du taux de chômage en 2023.** Selon le Département des Statistiques (DoS), le taux de chômage au sein du royaume s'est élevé à 21,9 % en moyenne sur l'année 2023, contre 22,8 % en 2022. Cela représente une baisse de -3,8 % en glissement annuel (g.a.). Au T4 de 2023, le taux de chômage a atteint 21,4 %, soit le taux le plus bas enregistré depuis 2021. Le taux de chômage enregistré pour les hommes s'est élevé à 19,6 % en moyenne au cours de l'année 2023 et à 30,8 % pour les femmes.

**Maturité des services publics numériques.** Selon la Commission Economique et Sociale des Nations-Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), le score jordanien associé à l'indice de maturité des services publics numériques (indice GEMS) a atteint 64 % en 2023, contre 59 % en 2022, ce qui représente une augmentation de +8,5 %. Le royaume a progressé dans les trois piliers de l'indice : disponibilité et sophistication des services (80,02%, soit +12 %), utilisation des services et satisfaction des utilisateurs (57,36 %, soit +2,3 %) et information et assistance (66,09 %, soit +10,5 %). La Jordanie se classe cinquième parmi les pays arabes, derrière l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar et Oman.



## Liban

**S&P estime le PIB à 16 milliards de dollars en 2023.** L'agence de notation Standard and Poor's (S&P) a maintenu le 16 février la note de la dette souveraine en devise (SD/SD, défaut sélectif) ainsi que la note de la dette souveraine en monnaie locale (CC/C, très vulnérable), assortie d'une perspective négative. Dans un contexte de très faible avancement des réformes, le risque d'un défaut de paiement sur la dette libellée en monnaie locale reste en effet élevé. S&P a par ailleurs mis à jour ses estimations et projections macroéconomiques, en intégrant le risque élevé de retombées économiques fortes liées au conflit au Proche-Orient. Le PIB libanais est estimé à 16 milliards de dollars en 2023, contre 53 milliards en 2017. La croissance réelle serait légèrement négative en 2024 (-0,2 %), comme en 2023 (-0,2 %) et en 2022 (-0,6 %). Le PIB par habitant est estimé à 3 000 USD en 2024, soit seulement 38% du niveau de 2017 (7 800 USD).

**Attribution de deux licences solaires.** La holding Merit, actionnaire de CMA-CGM, a acquis deux licences de production d'énergie solaire (15 MW chacune) destinée au réseau électrique libanais et comprenant un contrat de vente à Electricité du Liban. L'acquisition de ces licences devrait permettre de développer deux parcs solaires, dans les régions du Mont Liban et du Nord Liban. En mai 2023, le ministère de l'Energie avait délivré 11 licences de production d'énergie solaire à différents consortiums afin d'atteindre une production d'énergie solaire cumulée totale de 165 MW.





## Maroc

### Méga usine de dessalement dans la région de Casablanca.

Le Maroc, qui se dirige vers sa sixième année consécutive de sécheresse, met les bouchées doubles pour mettre en exécution les grandes lignes de son Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (PNAEPI) initié pour la période 2020-2027. Dans le cadre de ce programme, un méga projet à l'échelle du continent africain devrait débiter la construction de la future station de dessalement. Située à une quarantaine de kilomètres au sud de la région du grand Casablanca, la capacité de production de cette usine serait de 300 millions de m3 par an, de quoi fournir l'eau potable aux 3,34 millions d'habitants de la ville de Casablanca et élargir le réseau d'irrigations sur une superficie de 8.000 hectares. Son entrée en service est prévue pour 2027 avec des coûts estimés à 800 millions d'euros.



**La croissance devrait augmenter progressivement au Maroc à moyen terme.** Dans le cadre de ses consultations au titre de l'article IV, une équipe de FMI a mené des discussions avec les autorités marocaines. Dans un communiqué, publié à la fin de sa visite, l'équipe du FMI a souligné « la résilience de l'économie marocaine qui s'est renforcée en 2023 grâce à la reprise de la demande intérieure et au dynamisme des exportations. Il a indiqué que la croissance devrait augmenter progressivement pour atteindre environ 3,5 % à moyen terme, stimulée par un investissement plus fort et souligné que l'accroissement de la demande intérieure devrait progressivement creuser le déficit du compte courant jusqu'à 3 % du PIB. L'équipe du FMI salue l'engagement des autorités en faveur d'un assainissement budgétaire à moyen terme, la généralisation de la protection sociale et la réforme de la TVA. Enfin l'équipe du FMI, invite les autorités marocaines à achever la réforme du système fiscal, à améliorer l'administration fiscale, et à rationaliser les dépenses et à étendre l'utilisation du registre social unifié à tous les programmes sociaux. « Pour stimuler la création d'emplois et rendre la croissance plus inclusive, le FMI invite les autorités à accélérer les réformes structurelles notamment, les entreprises publiques, la réforme du régime d'assurance-chômage, l'amélioration des politiques actives du marché du travail, les réformes du secteur des soins de santé et du système éducatif et la participation des femmes au marché du travail.



## Algérie

### Hausse des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie

Selon les données des Douanes françaises, les échanges commerciaux franco-algériens confirment leur progression et affichent une hausse de 5,3 % en 2023. Ils s'établissent désormais à 11,8 milliards d'euros, contre 11,2 milliards en 2022. Plus en détail, les importations françaises de biens algériens ont augmenté de 8 % à 7,3 milliards d'euros, portées par les importations d'hydrocarbures (+15,3 %, à 6 milliards d'euros). Les exportations françaises, de leur côté demeurent stables avec une très légère contraction de 0,5 % à 4,49 milliards d'euros contre 4,51 milliards en 2022. Secteur traditionnellement important des exportations françaises vers l'Algérie, les produits agricoles (276 millions d'euros en 2023), affichent une évolution négative de - 73,1 % par rapport à 2022, notamment les céréales qui ont vu leurs ventes reculer de 80 %, passant de 834 millions d'euros en 2022 à 166 millions en 2023. Toutefois cette évolution est, en revanche, compensée par la bonne tenue de la plupart des autres postes de vente français vers l'Algérie. Ainsi, les produits industriels (1,9 milliard d'euros en 2023) qui représentent désormais le premier poste d'exportations françaises vers l'Algérie, avec 41,7 % du total des exportations vers l'Algérie, ont connu une hausse de 20,5 % par rapport à 2022. Les ventes d'équipements mécaniques, deuxième poste d'exportation, ont enregistré une augmentation de 16,9 % pour s'établir à 1 milliard d'euros contre 879 millions en 2022. Quant au troisième poste d'exportation, les matériels de transport, ils s'établissent à 863 millions soit une augmentation de +21,8 % par rapport à 2022. Enfin, les produits des industries agro-alimentaires, quatrième poste à l'exportation, passent de 305 millions à 408 millions enregistrant l'une des plus fortes progressions sur la période, de 33,6 %.



La forte progression des importations françaises depuis l'Algérie et la stabilité des ventes françaises a mécaniquement pour conséquence la dégradation du solde commercial français, celui-ci se creusant de 33,3 %, passant de 2,1 milliards d'euros en 2022 à 2,8 milliards d'euros en 2023.

# **Construisons ensemble** *les installations de traitement de l'eau* **de demain !**



**Depuis près de 20 ans, Sources conçoit et construit vos stations d'épuration municipales ou industrielles, et vos usines de production d'eau potable**



*Station d'épuration de 1000 EH à 500 000 EH*



*Usines de production d'eau potable de 10 à 2000 m<sup>3</sup>/h*

**Contactez-nous :**

**01 55 17 31 31**  
**info@sources.fr**  
**www.sources.fr**